

Compte rendu du conseil communal
Mardi 31 octobre 2017 – 19h00

Présents : - Jean Luc BOCH - René ALLAMAND - Patrice MEREL – Gérard MONTILLET - Christiane CHARRIERE – Patricia Bérard – Pierre Ougier – Evelyne Faggiannelli – Myriam Montmayeur – Marion Lizeroux -

Excusés : Séverine BRUN – Fabienne Astier – Joël Ougier Simonin – Corine Michelas – Stefan Koumanov

Absents : Richard Broche – Laurent Astier – Raphaël Ougier

1. ODJ du conseil du 06 novembre 2017 :

Monsieur le maire fait lecture au conseil communal de l'ordre du jour du conseil municipal du 06 novembre et désigne les rapporteurs pour Macot la Plagne.

Le conseil communal souhaite qu'une information soit faite dans le CR du conseil municipal concernant l'absence d'augmentation de la fiscalité de 2011 à 2017 contrairement à ce qui a été annoncé dans le Dauphiné Libéré.

2. Plagne Bellecote

M le Maire demande au conseil communal l'autorisation d'engager l'étude pour la réhabilitation des hébergements (lits froids) à Plagne Bellecote (multipropriété). Cette étude de 36 000 euros à supporter par la collectivité consistera à analyser toutes les possibilités d'agrandissements et les aménagements possibles sur les façades ; de plus une étude complémentaire concernant les séparations en volume des bâtiments serait prise en charge par les multipropriétaires, pour un montant de 60 000 euros ;

Patrice Merel rappelle que cette prestation porte sur 2 200 lits qu'il est essentiel de conserver ; René Allamand ajoute que la prise en charge par la multipropriété d'une partie des frais de la piscine de Bellecote (75 000 euros) dépend du maintien de la gestion de cette multipropriété. Perdre ces lits serait donc une perte supplémentaire.

Le conseil communal souhaite qu'une présentation soit faite au prochain conseil communal de fin novembre.

3. Point travaux

Monsieur Gérard MONTILLET indique que les travaux ont bien avancé, notamment en raison d'une météo favorable. Les camions continuent à déposer leur remblais, et il est donc demandé à la police municipale de verbaliser dès jeudi matin car un mail interdisant cette dépose a été envoyé aux entreprises le 19 octobre.

Le suivi financier des chantiers est satisfaisant (pas de dépassements importants).

4. Dissolution du comité des fêtes

Monsieur Pierre Ougier indique que le comité des fêtes a été dissout, et que l'actif a été transmis aux vergers de Macot. Certaines animations seront reprises (concours de belote). Plusieurs hypothèses et projets sont en cours de discussion, notamment avec d'autres associations.

Questions diverses :

Le conseil communal émet l'idée d'une animation pour l'illumination du sapin avec vin chaud ou autre à définir.

Madame Marion Lizeroux souhaite savoir si elle peut travailler avec Balle Jaune et le club de Tennis afin de mettre en place une promotion des tennis et donc avancer sur un projet partenarial. (Accord du conseil communal)

Concernant le projet d'un terrain du rugby qui a été évoqué à Plagne Soleil, madame Marion Lizeroux informe le conseil communal qu'elle étudie la faisabilité d'un projet pour pouvoir le présenter au conseil communal qui donnera (ou pas) son aval.

Des jeunes de Macot sont venus pour proposer un projet de street work out (musculature en extérieur), ainsi qu'un site pour du skate.

Après les terrains de tennis, une zone appartient à la commune, et qui permettrait ce type de projet.

Un city stade rentrerait également dans cette zone. Par contre, et concernant les modules de skate parc de l'urban Park de La Plagne, la commune de Saint Jean de Maurienne viendra les récupérer et aidera la collectivité en retour pour un projet futur.

Proposition d'un projet concernant le soutien à la recherche contre le cancer (Demande de Mme Blanchoz), le bureau est intéressé par ce projet sous réserve d'une présentation financière du projet. (Présentation au prochain conseil communal)